

Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

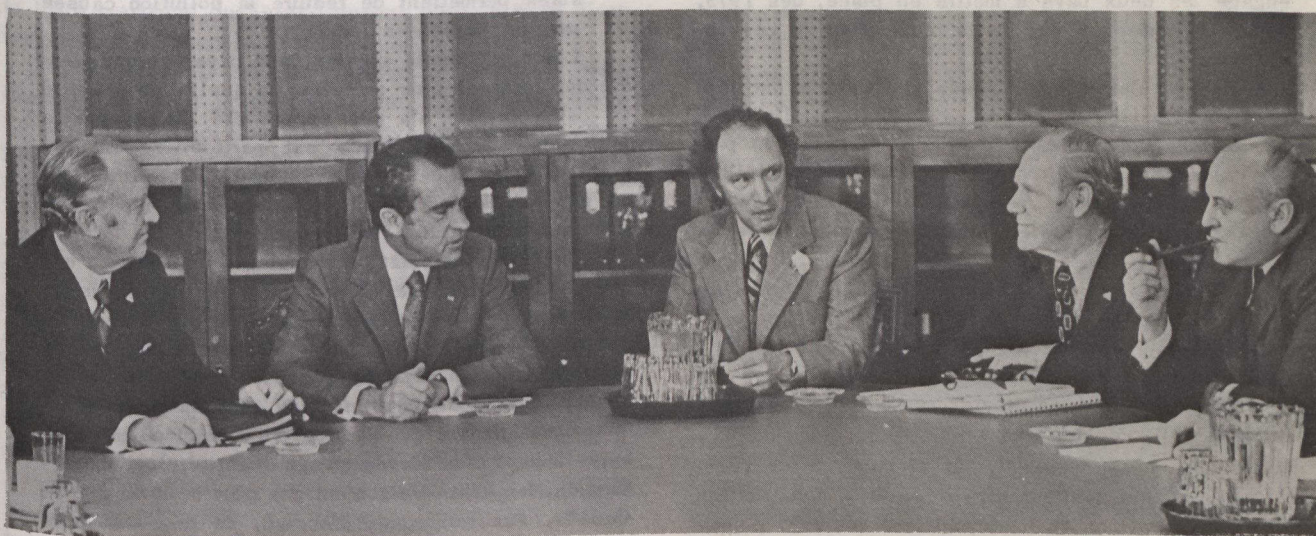
Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 18

3 mai 1972

LA VISITE DU PRÉSIDENT NIXON AU CANADA



Le secrétaire d'État, M. William Rogers, et le président des États-Unis, M. Richard Nixon, s'entretiennent avec le premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et le ministre de la Défense nationale, M. Edgar Benson.

Le président des États-Unis, M. Richard M. Nixon, et Mme Nixon sont venus à Ottawa en visite officielle du 13 au 15 avril dernier. Pendant son court séjour dans la capitale, M. Nixon a signé, ainsi que M. Trudeau, l'Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs, résultat des recommandations faites par la Commission mixte internationale qui, depuis 1964, étudie le problème de la pollution dans ces lacs.

La suite présidentielle, comprenant le secrétaire d'État américain, M. William Rogers, et le conseiller de M. Nixon, M. Henry Kissinger, est arrivée à l'aéroport d'Uplands à bord d'un avion de l'armée de l'Air américaine. Les distingués visiteurs ont été accueillis par le gouverneur général ainsi que par Mme Michener et M. Trudeau. En réponse à l'allocution de bienvenue de M. Michener, M. Nixon a parlé des liens d'étroit voisinage qui unissent le Canada et les États-Unis et il s'est engagé à ce que son pays continue de traiter le Canada comme une nation

SOMMAIRE

La visite du président Nixon au Canada ..	1
Un Accord sur la régénération des Grands lacs	2
Ouverture de la Voie maritime	3
Nouveau véhicule à coussin d'air	3
Une Svappavaara québécoise en 1975	4
Pour de meilleures prévisions du temps ..	4
Quatrième Conférence panaméricaine sur l'enseignement médical	5
\$80 millions pour le logement au Québec ..	5
Aide médicale au Bangla-Desh	5
Succès des industriels québécois à Boston	5

indépendante en Amérique du Nord. "Nous respectons l'identité distincte du Canada, a-t-il déclaré, et nous respectons le droit du peuple canadien de mener sa propre destinée à sa manière." Il a évoqué

également le fait "important" que M. Trudeau a été le premier chef d'État étranger à lui rendre visite à Washington après son investiture.
(suite à la page 6)

UN ACCORD SUR LA RÉGÉNÉRATION DES GRANDS LACS

L'Accord canado-américain sur la régénération des Grands lacs a été signé au cours d'une cérémonie qui a eu lieu dans la salle de la Confédération de l'Édifice de l'Ouest sur la colline du Parlement. Le président Richard Nixon et le secrétaire d'État, monsieur William Rogers, ont signé pour les États-Unis, tandis que le premier ministre Trudeau et monsieur Mitchell Sharp, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ont signé au nom du Canada.

L'accord établit un ensemble d'objectifs communs portant sur la qualité des eaux des Grands lacs et engage les deux pays à mettre en place, dès 1975, des programmes en vue de la réalisation de ces objectifs.

En août dernier, le Canada et l'Ontario ont déjà posé un premier jalon, dans le contexte de l'accord, en acceptant de mener à bien, dès 1975, un programme accéléré de l'ordre de 250 millions de dollars pour la construction d'installations de traitement des eaux d'égout municipales dans la région des Grands lacs d'aval.

D'autre part, on s'attend que les États-Unis consacrent, d'ici le milieu de 1974, deux milliards de dollars à la construction d'usines de traitement des eaux d'égouts municipales.

En outre, parmi les programmes que les deux pays s'engagent à exécuter, il y a :

- l'achèvement complet, ou presque, d'ici 1975, dans toutes les municipalités, de la construction d'installations de traitement des déchets, y compris l'enlèvement du phosphore;
- la réduction des apports de phosphore afin d'en revenir à des niveaux convenus dans les lacs Érie et Ontario;
- le contrôle efficace des rejets de déchets industriels;
- le maintien d'un plan conjoint d'intervention d'urgence qui permette de s'attaquer aux déversements d'hydrocarbures ou d'autres matières polluantes nocives;
- le renforcement des règlements visant à contenir les rejets par les bateaux;
- la réalisation d'études en vue de la mise au point de règlements rigoureux, destinés à réduire le risque de déversements accidentels, par l'amélioration des dispositifs de navigation, ainsi que de la conception et de la construction de navires, et par l'exigence de normes supérieures régissant la manoeuvre des bateaux;
- le renforcement de règlements destinés à diminuer les risques de déversements d'hydrocarbures et d'autres substances polluantes par des raffineries et des industries chimiques complexes;

- la conduite d'études sur des opérations de dragage dans le but de réduire la pollution.

De plus, la Commission mixte internationale se voit chargée de deux études importantes :

- l'étude de la qualité de l'eau des lacs Huron et Supérieur, et recommandations relatives aux mesures à prendre en vue de protéger la pureté de l'eau de ces lacs;
- l'étude sur la pollution des eaux de ruissellement de sources forestière et agricole, et recommandations relatives à des programmes et à des mesures permettant de réduire la pollution causée par les sources en question.

L'accord stipule que les deux pays devront prendre des mesures pour préserver la qualité de l'eau là où cette qualité n'a pas encore été altérée par la pollution. Cette exigence est particulièrement importante dans le cas des lacs Supérieur et Huron où, en général, la qualité de l'eau est bien supérieure aux normes prescrites dans les objectifs.

Une autre stipulation importante de l'accord est que chaque pays continuera à jouir des mêmes droits et à respecter les mêmes obligations que d'après le Traité des eaux limitrophes internationales et le droit international. Cela signifie que, même si la quantité des rejets provenant du côté américain (plus densément peuplé que le côté canadien) puisse être actuellement plus élevée que la quantité provenant du Canada, les États-Unis n'ont pas plus le droit que le Canada, aux termes de l'accord, de déverser dans l'eau une quantité supérieure de polluants.

La Commission mixte internationale se voit attribuer un rôle nouveau et d'une importance accrue qui lui permettra d'analyser l'application des programmes de chaque pays et de contrôler les résultats dans les lacs. En particulier, l'accord autorise la Commission à rendre ses conclusions publiques à sa discrétion, et lui demande de faire, si besoin est, des recommandations aux deux Gouvernements en vue de l'amélioration de leurs programmes de réduction de la pollution, ainsi que de leurs objectifs de contrôle de la qualité de l'eau des Grands lacs. Pour se faire aider dans ses nouvelles tâches, la Commission créera un comité consultatif des Grands lacs qui groupera des représentants des administrations publiques concernées; elle est de plus autorisée à créer un bureau dans la région des Grands lacs.

L'accord constitue en somme un instrument dynamique qui fournira une analyse continue. Il est expressément conçu de façon à incorporer des programmes d'une efficacité supérieure et des objectifs d'une portée accrue qui tiendront compte des nouvelles découvertes scientifiques et des progrès de la technologie à mesure qu'ils se manifesteront.

OUVERTURE DE LA VOIE MARITIME

Un cargo danois de 8,600 tonnes *L'OLAU SYD*, a ouvert le 12 avril à Montréal la saison de la navigation 1972 sur la Voie maritime du Saint-Laurent.

M. Pierre Camu, président de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, a accueilli le capitaine danois M. Knud Egtved à l'écluse de Saint-Lambert en lui remettant un memento de circonstance.

Mis en service il y a dix-huit mois, *L'OLAU SYD* est un navire-citerne polyvalent à coque renforcée dont la longueur hors-tout est de 463 pieds. Il se rendra sur lest à Green Bay, Milwaukee et Détroit pour y embarquer du suif à destination de l'Espagne et de la Hollande.

Un froid persistant a empêché les brise-glace de la Garde côtière d'ouvrir un chenal à travers les couches épaisses de glace dans la partie basse de la Voie maritime du Saint-Laurent pour la date d'ouverture prévue pour le premier avril.

L'OLAU SYD est la propriété de la *Olau-Line* à Copenhague dont le président est M. Ole Lauritzen. Le père de celui-ci avait fait oeuvre de pionnier dans l'établissement d'une ligne de service en hiver sur le Saint-Laurent.

Parmi les invités d'honneur présents à la cérémonie d'ouverture tenue à Saint-Lambert se trouvaient: M. Borg Andersen, ambassadeur du Danemark au Canada; M. Willy Anderson, président de la *Anship Limited*, agents pour la *Olau-Line* à Montréal; M. Peter E.R. Malcolm, vice-président de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent; M. David W. Oberlin, administrateur de la *Saint Lawrence Seaway Development Corporation* des États-Unis; et M. Roger E. Bélanger, directeur de la région est de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent.

NOUVEAU VÉHICULE À COUSSIN D'AIR

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a annoncé que le ministère des Transports vient de commander la construction d'un second modèle d'un véhicule à coussin d'air de 25 tonnes de charge utile appelé *Voyageur*.

Ce véhicule de plus de 1.1 million de dollars et dont la livraison est prévue pour ce printemps est destiné à une variété de travaux spécialisés dans des zones allant des Grands lacs au lointain Nord-Ouest canadien.

CARACTÉRISTIQUES ET EMPLOI

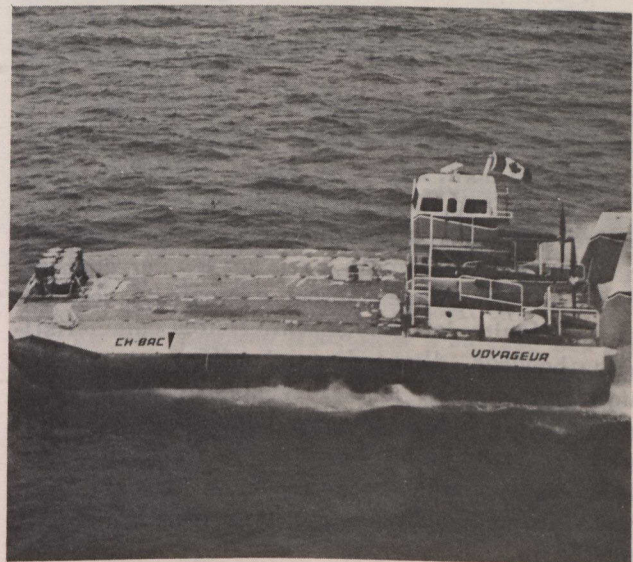
Le premier véhicule, équipé de deux moteurs *General Electric LM100*, a subi ses premiers essais en novembre dernier. Le Gouvernement est en train de procéder à son homologation à l'île Toronto. Quant au second, construit selon le modèle de base, il est équipé de moteurs *Twin Pac ST6* de l'*United Aircraft*

of Canada et il devait être prêt à la fin de mars. Conçu spécialement pour le milieu arctique, le *Voyageur* est à l'aise n'importe où (eau, terre, neige, glace et marais) puisqu'il est avant tout un pont cargo auto-propulsé qui se déplace sur un coussin d'air. L'embarcation fait 65 pieds sur 36 hors-tout et elle est unique en ce sens qu'elle se compose d'éléments plats modulaires qui permettent son transport soit par avion-cargo C130 en trois chargements, soit par fer, par route ou par mer. Le *Voyageur* possède une vitesse maximum de 50 m/h sur l'eau avec une charge utile nominale de 20 tonnes, plus cinq tonnes de carburant avec la possibilité de diminuer la charge utile pour augmenter le poids de carburant.

L'exploitation de ce véhicule sera au début confiée à la Société des transports du Nord Limitée en vertu d'un contrat du Centre canadien du développement des transports. Appelé à participer au programme des aides à la navigation, il servira également au ravitaillement logistique de l'Arctique, dans les opérations de recherche et de sauvetage, au transport de marchandises dans des zones bien précises et à divers travaux pour le compte d'autres ministères.

Pour des fins commerciales, l'engin sera également disponible durant de courtes périodes afin de démontrer aux industries pétrolières la valeur de cette nouvelle technique pour la mise en valeur des ressources. Dans un an, le modèle *Voyageur* remplacera quelques-uns des vieux navires de surface classiques exploités dans la région ouest de l'Arctique par la Garde côtière canadienne.

La mise au point de ce nouveau type de véhicule à coussin d'air est le fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Industrie et du Commerce et la *Bell Aerospace* du Canada dans le cadre du pro-



Bell Aerospace Canada Ltd.

Le Voyageur, nouveau véhicule à coussin d'air du ministère des Transports.

gramme pour l'Avancement de la technologie industrielle pour la mise au point de nouvelles techniques au Canada. Cette réalisation des ministères des Transports et de l'Industrie et du Commerce est un excellent exemple de coopération interministérielle. L'investissement du Gouvernement canadien dans l'industrie conformément à son programme pour l'Avancement de la technologie industrielle, confirmé par l'achat du ministère des Transports, reflète l'esprit avant-gardiste du ministère en matière de nouvelles techniques de transport, et la confiance du Gouvernement dans un nouveau gros véhicule fabriqué au Canada.

UNE SVAPPAVAARA QUÉBÉCOISE EN 1975

D'ici à 1975 on implantera sur les bords du lac Daviault (Nouveau-Québec) une nouvelle ville, dont la vie sera directement liée à l'exploitation du gisement de minerai de fer du mont Wright. La société exploitante, la *Québec Cartier Mining*, qui y investira quelque \$350 millions, a dévoilé les plans de la future ville, Fermont, qui pourra abriter un maximum de 6,500 habitants.

S'inspirant dans sa conception de la ville suédoise de Svappavaara (Laponie), Fermont portera la marque de sa situation géographique en climat sub-arctique. A 500 mi au Nord de Montréal (800 km), près des frontières du Québec-Labrador, elle sera construite selon les meilleurs principes de l'urbanisme contemporain. Elle se caractérisera par son orientation générale au sud et par un long bâtiment incurvé de 2,200 pi (671 m) fermant l'horizon au nord d'où soufflent les vents dominants d'hiver. D'une hauteur variant de trois à cinq étages, ce "paravent" de béton renfermera 350 logements, studios et appartements, l'école, une cité commerciale, une piscine, un restaurant, une bibliothèque et l'hôtel de ville, le tout relié par des couloirs fermés et climatisés. A l'abri du "paravent", on groupera les maisons, plus de 600, se présentant sous 20 à 25 modèles, mais jamais reproduits à plus de 50 exemplaires du même: chambres au nord, salles de séjour, salons et salles à manger au sud, dont ils prendront le maximum de lumière grâce à des fenêtres spécialement conçues. Un vaste vestibule servira à remiser les survêtements d'hiver et les garages seront à proximité des rues afin de réduire le déneigement. Autres caractéristiques: bouches d'incendies chauffées et trottoirs uniquement du côté nord; le vent soufflera la neige sur la bordure sud, où l'action du soleil sera d'autant facilitée. Suppression des croisements de rues des villes traditionnelles; ils prendront tous la forme d'un "T", réduisant ainsi au minimum les risques d'accidents.

Exemple de planification urbaine, Fermont, rappelons-le, se trouvera dans une région aux étés froids et courts (environ trois mois). En hiver, la

température peut baisser à -45°F (-43°C) et davantage, et l'enneigement atteindre 150 à 200 po (environ 3 à 5 m), avec un ensoleillement plus long que l'été, en dépit des jours plus courts.

POUR DE MEILLEURES PRÉVISIONS DU TEMPS

Le Gouvernement canadien a donné son accord pour que le pays participe activement au programme global de recherches atmosphériques (GARP), recherches faites en coopération sur le plan international pour améliorer les prévisions météorologiques. Cet accord a été annoncé à la fois par le ministère de l'Environnement et le Conseil national de recherches du Canada.

Ce programme est placé sous les auspices de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Conseil international des unions scientifiques (CIUS). Son objectif principal est d'établir des bases physiques solides applicables au monde entier pour faire des prévisions météorologiques plus précises et valables pour des durées allant d'une journée à plusieurs semaines.

De meilleures prévisions du temps seraient très intéressantes des points de vue géographique et économique. La navigation maritime et aérienne, l'agriculture, la gestion des ressources en eau, la construction, la lutte contre la pollution urbaine ne sont que quelques-uns des domaines qui en bénéficieraient grandement.

La planification et la coordination, sur le plan international, du programme GARP sont placées sous la responsabilité du Comité mixte d'organisation (JOC), nommé par l'OMM et le CIUS, et disposant d'un petit secrétariat à Genève.

Le Canada participe déjà jusqu'à un certain point au programme GARP par l'intermédiaire du Service de l'environnement atmosphérique du ministère de l'Environnement et du Conseil national de recherches du Canada. Cependant, si GARP doit atteindre ses objectifs, il sera nécessaire que les nations coopérantes fassent plus de recherches qu'elles ne le font actuellement. Le Canada pourra contribuer plus efficacement et d'une manière plus appropriée à atteindre les objectifs du GARP si les travaux actuels de recherches, au niveau du Gouvernement fédéral et dans les universités canadiennes, sont élargis et plus poussés.

On estime à 1,250,000 dollars, pour l'année fiscale 1971-72, les sommes engagées par le Gouvernement fédéral dans des travaux liés au GARP et exécutés soit dans des laboratoires du gouvernement soit dans ceux des universités. Les sommes à engager à l'avenir ne sont pas encore arrêtées.

Contrairement à certains récents programmes de recherches au niveau international, comme ceux de l'Année géophysique internationale, le programme GARP n'a pas de durée fixe. Il existera aussi longtemps que les nations participantes le croiront justifié.

QUATRIÈME CONFÉRENCE PANAMÉRICAINNE SUR L'ENSEIGNEMENT MÉDICAL

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé l'octroi d'une subvention de 16,000 dollars à l'Association des facultés de médecine du Canada et à l'Université de Toronto. La subvention viendra en aide à l'organisation de la quatrième Conférence panaméricaine sur l'enseignement médical qui aura lieu à Toronto du 28 au 30 août.

Quatre cents délégués, venant des écoles de médecine et facultés des sciences sanitaires connexes de l'Amérique latine, des États-Unis et du Canada, sont attendus à la Conférence. Le thème à l'étude sera "La recherche en enseignement médical". On insistera surtout sur les méthodes et techniques qui peuvent servir à évaluer l'enseignement médical, et qui auront des répercussions indirectes sur le coût, la qualité et la distribution des soins.

\$80 MILLIONS POUR LOGEMENT AU QUÉBEC

Un accord d'ordre administratif a été conclu récemment entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement du Québec, aux termes duquel, le Gouvernement d'Ottawa mettra à la disposition du Québec une somme de 80 millions de dollars à titre de participation financière destinée à permettre au Gouvernement du Québec de réaliser au cours de 1972 une partie de ses programmes d'habitation en faveur des personnes et familles à faibles revenus, des personnes âgées, de l'enfance inadaptée et des autres groupes de personnes défavorisées. Le coût global de réalisation de ces programmes d'habitation est estimé à 90 millions de dollars.

Cette nouvelle a été communiquée conjointement par M. Ron Basford, ministre d'État chargé des Affaires urbaines, et par M. Maurice Tessier, ministre des Affaires municipales, responsable de l'application de la Loi de la Société d'habitation du Québec.

Les dispositions de cette entente prévoient que la somme de 80 millions de dollars mise à la disposition de la SHQ puisse être révisée au mois de septembre si des fonds additionnels étaient requis par la SHQ pour la réalisation d'autres programmes d'habitation en 1972.

La SHQ pourra affecter aux logements les crédits fournis par le Gouvernement fédéral, les prêter aux municipalités ou aux offices municipaux d'habitation, aux organismes sans but lucratif et à toute institution autorisée à ces fins.

De plus, cette entente comporte l'engagement selon une décision des premiers ministres Trudeau et Bourassa, de mettre sur pied un comité spécial afin d'entreprendre un examen des mécanismes et modalités relativement à un ensemble d'activités dans le domaine de l'habitation et des questions urbaines connexes.

MM. Basford et Tessier ont tous deux mentionné que cet accord était le résultat de la très étroite collaboration qui existe entre les deux gouvernements. Les objectifs à atteindre, ont-ils déclaré, ne sont autres que l'amélioration des conditions de logement des personnes et des familles qui ont présentement à faire face à de graves problèmes de logement.

AIDE MÉDICALE AU BANGLA-DESH

La Société canadienne de la Croix-Rouge enverra au Bangla-Desh cinq millions de doses de vaccin antivariolique grâce à une subvention spéciale de \$125,000 de l'Agence canadienne de développement international.

Le vaccin est envoyé en réponse à une demande faite par l'Organisation mondiale de la santé à la suite de l'épidémie de variole qui s'est déclarée au Bangla-Desh. La maladie s'est propagée en partie parce que la réorganisation des services de santé de ce pays est encore à l'état embryonnaire.

Des rapports préliminaires sont parvenus au siège social de l'OMS, à Genève, la semaine dernière, indiquant que 1,000 cas avaient été signalés et que ce nombre pourrait atteindre 2,000. Aucune liste de victimes n'a été publiée.

Le vaccin sera administré dans les villages par les équipes médicales de la Croix-Rouge et d'autres organismes du Bangla-Desh, selon la méthode de vaccination par piqûres multiples. Il est préparé par les Laboratoires Connaught de l'Université de Toronto.

Les dirigeants de l'OMS sont d'avis que la maladie s'est propagée à cause de l'interruption des services médicaux réguliers au Bangla-Desh durant la guerre civile et malgré l'effort de la Croix-Rouge et des autorités indiennes pour effectuer l'inoculation massive des réfugiés.

SUCCÈS DES INDUSTRIELS QUÉBÉCOIS À BOSTON

En collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, sept industriels québécois ont participé avec succès au *New England Boat Show* qui s'est tenu à Boston du 17 au 27 février. Les ventes sur place ont totalisé \$250,000 et les perspectives de ventes additionnelles qui résulteront de cet effort commercial sont de l'ordre de \$550,000. Plus de 300,000 personnes ont visité l'exposition.

Le *New England Boat Show* s'adresse aux concessionnaires et au public. Les fabricants québécois ont exposé des bateaux de plaisance, des yachts et des hydro-motos. Les sociétés intéressées étaient: Beauce Plastique Inc. de Notre-Dame-des-Pins, comté de Beauce; Canots Cadorette Inc. de Grand' Mère; Challenger Yachts de Pointe-Claire; Moto-Naute Inc. de Saint-Georges de Beauce; Olympic Yachts Ltd et Performance Sailcraft Inc. de Montréal, et enfin, Tanzer Industries Ltd de Dorion, près de Montréal.

LA VISITE DU PRÉSIDENT NIXON AU CANADA (suite de la page 2)

Le même soir, le président et sa suite ont été les invités d'honneur à un dîner officiel donné à la résidence du gouverneur général. Parmi plus d'une centaine d'invités se trouvaient les membres du Cabinet et leurs épouses. En hommage à M. Nixon, le gouverneur général a déclaré, "...Vous avez donné de l'élan à une transformation prudente des relations étrangères et du rôle de l'Amérique dans le monde. L'importance de cette initiative dans les domaines militaire, politique et économique ne fait que commencer à percer, de même que ses conséquences pour la paix et le bien-être des peuples du monde entier.

"Pour ce qui est du Canada et des États-Unis, je ne doute pas qu'il nous sera ainsi plus facile de définir à nouveau les nombreux secteurs dans lesquels nos désirs et nos politiques convergent.

"A une époque où le Canada, comme les États-Unis, s'adapte à un monde en transition, c'est un heureux présage que de vous accueillir, ainsi que Mme Nixon, parmi nous, c'est le présage de relations nouvelles, durables et fructueuses pour l'avenir."

En réponse à un toast porté au cours du repas, le président Nixon a parlé des États-Unis et du Canada comme de voisins capables de régler pacifiquement leurs problèmes. "Le monde ne sera pas sauvé par une seule nation," a-t-il dit, mais le Canada et les États-Unis, par exemple, peuvent apporter énormément à un monde nouveau dans lequel les nations pourront vivre ensemble dans la paix, l'amitié et la compréhension, en conservant leur dignité et leur individualité."

Le vendredi 14 avril, dans la matinée, le président s'est entretenu pendant quelque 90 minutes avec M. Trudeau, dans le bureau de ce dernier, pour être ensuite rejoint par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, le ministre de la Défense nationale, M. Edgar Benson, le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, le secrétaire d'État américain, M. William Rogers et des hauts fonctionnaires de la Maison blanche.

Au cours d'une journée bien remplie, monsieur et Mme Nixon ont participé à une cérémonie au cours de laquelle un arbre a été planté dans les jardins de la résidence du gouverneur général, tradition maintenue par tous les chefs d'État en visite (le défunt président Kennedy avait planté un arbre au même endroit il y a onze ans, en 1961, lors de sa visite à Ottawa). Dans la soirée, les hôtes américains ont assisté à un concert donné par l'orchestre du Centre national des Arts et les Festival Singers de Toronto au Centre national des Arts où ils ont été accueillis au son des trompettes de la Gendarmerie royale par une foule de plus de 2,000 invités, réunis spécialement pour la circonstance.

L'après-midi du même jour, le président Nixon a prononcé une allocution lors d'une session commune des deux Chambres du Parlement, continuant

ainsi une tradition établie par quatre de ses prédécesseurs à la présidence des États-Unis.

Le samedi 15 avril, en fin de matinée, après avoir signé l'Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs, le président Nixon et sa suite ont quitté Uplands après une brève cérémonie à laquelle ont participé le gouverneur général et Mme Michener ainsi que le premier ministre et Mme Trudeau.

DISCOURS DU PRÉSIDENT NIXON À LA CHAMBRE DES COMMUNES

...Je me sens parfaitement à l'aise dans cette Chambre. Je vous sais gré du grand honneur que représente pour moi votre invitation. Je vous sais gré également de cette occasion de revenir au Canada et d'y signer un accord historique en vue de rétablir et de préserver à jamais la qualité première de nos Grands lacs que nous possédons en commun. Cet accord atteste de la vitalité constante de nos relations bien spéciales, qu'a décrites si éloquemment le premier ministre. En parlant aujourd'hui de ces relations, je veux le faire d'une façon qui n'a pas toujours été celle que les chefs de nos pays ont adoptée lorsqu'ils se rencontraient. Au cours des années, en de telles occasions, leurs discours ont souvent porté sur les décennies d'amitié ininterrompue que nous avons connues et sur les 4,000 milles de notre commune frontière non fortifiée. En mettant l'accent sur la coexistence de nos deux pays, dont témoigne notre histoire, on n'y faisait qu'effleurer les véritables problèmes qui existent entre nous. On créait l'impression fallacieuse que nos pays sont essentiellement semblables. Il est temps que les Canadiens et les Américains dépassent le stade de la rhétorique sentimentale du passé. Il est temps pour nous de reconnaître que nous avons des personnalités très distinctes; que nous accusons des différences sensibles; que voiler ces réalités n'est à l'avantage de personne.

La coexistence pacifique de nos deux pays, dont témoigne notre histoire, constitue certes un symbole important. Elle symbolise l'esprit de respect et de réserve qui nous permet de collaborer, en dépit de nos différences, dans notre intérêt commun. La politique des États-Unis à l'égard du Canada procède de cet esprit. Elle reflète notre attitude nouvelle en matière de relations étrangères, attitude qu'on appelle la doctrine Nixon. Cette doctrine est fondée sur l'hypothèse que des partenaires adultes doivent être en mesure d'appliquer des politiques indépendantes et autonomes, que chaque nation doit définir la nature de ses propres intérêts, qu'elle doit déterminer les exigences de sa propre sécurité et le cheminement de son propre progrès. Nous cherchons à établir une politique qui nous permette de partager des responsabilités internationales dans un esprit de collaboration internationale. Nous estimons que tout esprit de collaboration a d'autant plus de force que les partenaires sont autonomes. Que ce soit au niveau national ou international, l'unité se raffermi dans le respect des diversités, et la cohésion, dans la liberté.

Au cours des années, les Canadiens sont parvenus à très bien comprendre ces notions. A l'intérieur de vos propres frontières, vous vous êtes appliqués à regrouper en un grand pays des personnes, des provinces et des points de vue très variés qui respectent l'intégrité de ses éléments constituants. C'est le premier ministre Laurier qui tenait les propos suivants au sujet des divers éléments qui composent le Canada: "Je veux que le marbre reste du marbre, je veux que le granit reste du granit; je veux que le chêne reste du chêne". Et il en a été ainsi au Canada. En conséquence, les Canadiens ont aidé à apprendre au monde, comme le disait le gouverneur général Massey, que "l'acceptation des différences révèle le degré de civilisation".

Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, il nous faut appliquer cette compréhension à toute la gamme des affaires mondiales. Pour commencer, il nous faut l'appliquer aux rapports entre nos deux pays. Nous devons nous rendre compte que si nous sommes amis, ce n'est pas qu'il ne se soit jamais posé de problèmes entre nous, mais que nous nous sommes fait suffisamment confiance pour examiner nos problèmes avec franchise et que cette franchise a alimenté notre collaboration.

En décembre dernier, lorsque votre premier ministre (M. Trudeau) est venu me voir à Washington, il m'a demandé si je pensais que les États-Unis voudraient toujours avoir avec le Canada une balance commerciale excédentaire, de manière à toujours pouvoir y exporter des capitaux. Je lui ai dit que non, et je le répète maintenant. Comme je le lui ai dit alors, les États-Unis ont connu le même problème que vous avant la première guerre mondiale. Nous dépendions, pour notre expansion, des capitaux européens, et nous voulions nous libérer de cette dépendance. Nous comprenons donc pleinement que le Canada se trouve aujourd'hui dans la même situation.

Le Canada est le principal partenaire commercial des États-Unis. Il est très important que le Japon le reconnaisse également.

Nos économies sont intimement liées. Cependant, cette interdépendance et notre désir réciproque de sauvegarder notre indépendance ne sont pas nécessairement incompatibles. Aucun pays qui se respecte ne peut ou ne devrait adopter pour postulat qu'il sera toujours économiquement tributaire d'une autre nation. Reconnaissons une fois pour toutes que la seule façon pour nos deux peuples fiers d'établir entre eux des rapports sains et étroits serait de rechercher un mode d'interaction économique qui profite à nos deux pays et qui respecte le droit du Canada de tracer sa propre voie économique. Il nous faut également créer dans l'hémisphère occidentale un nouvel esprit d'association que nous partageons en commun. On a dit que le Canada est borné "au Nord par l'Or, à l'Ouest par l'Orient, à l'Est par l'Histoire - et au Sud par l'Amitié".

Nous espérons qu'il en sera toujours ainsi, non

seulement dans vos rapports avec les États-Unis, votre voisin immédiat du Sud, mais également avec tous vos voisins du Sud et les nôtres, liés que nous sommes les uns aux autres par les grandes forces conjuguées de la géographie et de l'histoire, qui sont propres au Nouveau-Monde. Toutefois, la géographie et l'histoire ne sauraient fonder à elles seules une communauté. Une communauté véritable doit être une entité vivante où la personnalité de chacun des membres est une source de fierté pour tous, ou la force de chacun repose sur l'unité de l'ensemble. Et la grande communauté des Amériques ne saurait être complète sans la participation du Canada. Voilà pourquoi nous nous sommes réjouis des récentes décisions du Canada de participer plus activement, d'une part, à l'Organisation des États américains et d'y abandonner son rôle d'observateur pour celui d'ambassadeur, et, d'autre part, de demander à faire partie de la Banque interaméricaine de développement. En effet, ces deux institutions transforment le concept abstrait de communauté au sein des Amériques en une réalité vivante.

Il importe également d'avoir une juste notion de la communauté dans un autre domaine des relations internationales, celui de l'Alliance atlantique. Un mois à peine après mon accession à la présidence des États-Unis, j'ai constaté qu'il fallait absolument instaurer un nouvel esprit de collaboration au sein de cette alliance au moment même où nous recherchions une nouvelle forme de collaboration entre l'Est et l'Ouest. Les accords conclus récemment à propos de Berlin et, notamment, le fait que des milliers de familles ont été réunies, pour la première fois depuis de nombreuses années, à l'occasion de la fête de Pâques, sont les premiers résultats de cette nouvelle forme de négociation entre l'Est et l'Ouest.

Toutefois, au moment où nous cherchons à améliorer nos relations avec nos adversaires, il devient d'autant plus important de renforcer nos alliances avec nos amis. Il convient de ne jamais oublier que la force et l'unité de l'Occident ont été un élément indispensable de l'avènement d'une ère nouvelle dans nos négociations avec les pays de l'Est. C'est pourquoi, en décembre dernier, nous avons amorcé notre série de conférences au sommet en rencontrant d'abord le premier ministre du Canada, puis les chefs de nos autres alliés immédiats. C'est pourquoi nos entretiens Est-Ouest seront toujours accompagnés de consultations franches et exhaustives au sein de l'Alliance atlantique.

Cette alliance a servi, au début, à mettre en commun nos forces militaires. Aujourd'hui, elle sert en outre à la mise en commun de nos ressources intellectuelles et diplomatiques. Se modelant sur notre conception fédéraliste de la nation, sur la fraternité canado-américaine et sur notre collectivité interaméricaine, l'Alliance atlantique a réalisé une unité créatrice dans laquelle l'individualité de ses membres est respectée et encouragée.

Passons maintenant à la scène mondiale, car

c'est là que la création d'une véritable communauté pose le défi le plus grave et le plus difficile à relever. Au Canada et aux États-Unis, nous nous sommes toujours enorgueillis de vivre dans ce qu'on appelle le Nouveau Monde. Aujourd'hui, un autre nouveau monde est promis à tous les habitants du globe. C'est à nous qu'il incombe de faire de ce nouveau monde un monde meilleur que celui que nous avons connu. Au cours du siècle, les Canadiens et les Américains ont combattu et sont morts côte à côte durant deux guerres mondiales. Nous traversons actuellement une période qu'on appelle l'après-guerre. Mais l'humanité a connu une longue série de périodes d'après-guerre. Toutes se sont transformées en périodes d'avant-guerre. Le défi que nous devons maintenant relever consiste à établir une période d'après-guerre permanente ou de paix durable.

Ma visite à Ottawa se situe entre deux autres: ma visite à Pékin et ma visite à Moscou. Sous de nombreux rapports, ces voyages diffèrent sensiblement. En République populaire de Chine, nous avons entamé un nouveau dialogue, après 22 années marquées par l'absence presque totale de communication. En Union soviétique, nous aurons l'occasion de mener à bonne fin un dialogue soutenu. Mais l'objectif fondamental de ces voyages à Pékin et à Moscou est analogue. Ni l'une ni l'autre de ces visites ne visent un adversaire ou un allié. Toutes deux veulent être salutaires à tous et visent à la paix mondiale. Toutefois, ces réunions au sommet ne doivent pas créer une euphorie chimérique.

Il incombe particulièrement aux grandes puissances d'instaurer la paix. Elles s'acquitteront de cette responsabilité non pas grâce à leurs échanges diplomatiques mais grâce à leur comportement. Les grandes puissances ne doivent pas considérer une période de détente comme un intermède entre des périodes de tension. Pour améliorer les relations entre tous les pays, les grandes puissances doivent faire preuve de modération dans leurs relations entre elles et avec les autres pays du monde. Nous pouvons accepter de limiter les armements. Nous pouvons proclamer nos intentions pacifiques. Cependant, ni la limitation des armements, ni la déclaration de nos intentions pacifiques n'établiront la paix si, directement ou indirectement, on encourage le recours aux armes. Les grandes puissances sont responsables des actes d'agression de ceux à qui elles en fournissent les moyens. Les grandes puissances doivent user de leur influence pour mettre fin à l'agression et non pour l'encourager. La paix ne peut régner dans le monde si les grandes puissances ne se concertent pas pour l'établir. La paix ne s'établira vraiment que si tous les pays, quels que soient leurs systèmes politiques et sociaux, en viennent à en reconnaître l'utilité et à la promouvoir, ce qui ne veut pas dire que les grandes puissances doivent toujours être d'accord.

Nous continuerons sans doute d'avoir de pro-

fondes divergences d'ordre idéologique et diplomatique avec l'Union soviétique et la République populaire de Chine dans un certain nombre de domaines. Toutefois, en ouvrant de nouvelles voies de communication, nous espérons multiplier nos chances de discuter à l'avenir ces divergences au lieu de nous battre à cause d'elles. Dans la préparation de ces deux voyages, l'expérience du Canada nous a été des plus utiles. Je sais gré au premier ministre et au chef de l'Opposition, M. Stanfield, de nous avoir fait part de leurs vues à la veille de ces voyages. Alors que nous cherchons ensemble à améliorer les rapports entre les nations, mettons en pratique les leçons que nous avons si bien apprises sur ce continent: qu'il est possible d'orienter notre destin comme nous l'entendons sans nous séparer davantage; de nous rapprocher sans devenir pareils; que la concurrence pacifique peut faire des gagnants sans qu'il n'y ait de perdants; que le succès de certains ne signifie pas nécessairement l'échec des autres; qu'une marée montante soulèvera toutes nos embarcations; que tout progrès requiert un effort commun; que l'ennemi de la paix, c'est l'isolement et non l'indépendance; que l'instauration de la paix exige la suppression des barrières.

N'oublions pas non plus ces vérités que nous avons découvertes ensemble: que la variété peut être synonyme de vitalité, que la diversité peut favoriser la progrès et que notre destinée ultime est indivisible.

Dans l'allocution que je prononçais à l'occasion des cérémonies marquant l'anniversaire de la Voie maritime du Saint-Laurent, en 1969, je citais l'inscription que porte le monument que la reine Elisabeth et moi avons inauguré dix ans plus tôt. Voici ce que dit cette inscription:

Ce monument témoigne du dessein commun de deux nations dont les frontières sont celles de l'amitié, les voies, celles de la liberté, et les oeuvres, celles de la paix.

La vérité qu'atteste cette inscription revêt une grande importance pour tous les peuples du monde.

En effet, que deux nations, le Canada et les États-Unis, réussissent à sauvegarder les frontières de l'amitié, à suivre les voies de la liberté, et à réaliser les oeuvres de paix, voilà qui constitue un exemple et un encouragement pour tous ceux qui visent les mêmes objectifs, où qu'ils vivent.

Rien n'est plus passionnant qu'une époque de renouveau. C'est dans cet esprit qu'un membre de votre Parlement décrivait la naissance de la nation canadienne il y a un siècle:

Nos coeurs étaient remplis d'émoi, de nouveaux espoirs nous envahissaient, nos horizons s'élargissaient, des visions nouvelles s'offraient à nos yeux dans la nuit.

Souhaitons que ce même enthousiasme anime nos deux nations, alors qu'aujourd'hui nous montrons au monde la voie d'un renouveau.